

Les cases des esclaves dans les Antilles françaises

« Chaque famille nègre a sa case [...]. Les murs sont composés de claies qui soutiennent un torchis de terre grasse et de bouse de vache. Elles n'ont qu'une porte et une fenêtre. Elles sont alignées et placées à distance de l'habitation des maîtres et sous le vent, pour préserver celle-ci des incendies qui sont assez fréquents car les nègres font du feu dans leur case presque toute la nuit pour dissiper l'humidité [...]. Leurs lits, composés de planches sont dans de petits enfoncements [...]. Leurs meubles sont quelquesalebasses¹, un banc, une table et des ustensiles en bois. »

B.-S. Frossard, *La cause des esclaves nègres*, 1788.

1- Récipients faits à partir de courges.